



COMMUNIQUÉ INTEMPÉRIES

Compte tenu des conditions atmosphériques, des prévisions météorologiques et en raison de l'état actuel des terrains, le District Oise de Football a décidé **de reporter à une date ultérieure toutes les rencontres officielles départementales concernant les compétitions Vétérans, Jeunes et Féminines prévues les 17 et 18 Février 2018.**

Les rencontres Seniors et en Salle sont maintenues.

La liste des matchs seniors reportés suite à Arrêté municipal est visible sur le site du D.O.F.

Vous pouvez maintenant consulter ce type d'information sur notre compte Facebook : District Oise de Football

TIRAGE PUBLIC DES COUPES SENIORS



Prochain tirage public des 1/8èmes de Finales des Coupes de l'Oise Seniors, Objois, Chivot et Challenge Patoux le Jeudi 22 Février 2018 à 18 H 30 à la Salle des 4 vents (situé à côté du stade) à ST AUBIN EN BRAY.

AGENDA PROCHAINES REUNIONS DES COMMISSIONS DU DISTRICT

Mardi 20 Février 2018 à 18 H 00 : Comité de Direction

Mercredi 21 Février 2018 à 18 H 30 : Commission des Pratiques Diversifiées (section Vétérans et Futsal)

Jeudi 22 Février 2018 à 17 H 30 : Commission des Coupes Seniors à ST AUBIN

SONDAGE JO 2024



Le Conseil Départemental de l'Oise a de gros projets pour les JO de Paris 2024 avec des investissements prévus de l'ordre de 20 M€. A cet effet un sondage est paru dans le journal le Parisien auquel il vous est proposé de répondre. **Retrouvez le sondage sur le site du District.**

PROCES - VERBAUX

COMMISSION DE DISCIPLINE

Avant de signer la FMI ou la feuille de match papier, vérifiez l'identité des joueurs sanctionnés au cours de la rencontre. Une intervention immédiate auprès de l'arbitre permettra de rectifier une erreur éventuelle et évitera tout malentendu et des sanctions erronées.

Il est rappelé qu'en cas de litiges, la Commission s'en tiendra aux faits exposés sur la FMI ou feuille de match papier **QUI EST LE DOCUMENT OFFICIEL** ainsi qu'au rapport de l'arbitre de la rencontre.

Suite aux décisions prises par l'Assemblée Fédérale le 17 mars 2017, il est dorénavant interdit de diffuser des sanctions groupées.

Par conséquent, les sanctions des joueurs et dirigeants sont consultables :

- sur l'espace « Mon compte FFF » pour l'intéressé
- jusqu'à six matches par publication sur Footclubs
- pour toutes les autres notifications par publication sur Footclubs et par mail **envoyé uniquement à l'adresse GMAIL CLUB** ouverte par la Ligue des Hauts De France (.....@lfhf.fr)

ATTENTION : LES SUSPENSIONS AUTOMATIQUES SONT COMPRISES DANS LES SANCTIONS FERMES INFLIGÉES PAR LA COMMISSION DE DISCIPLINE. Tout joueur exclu lors d'un match de compétition officielle est automatiquement suspendu pour le match de compétition officielle suivant.

Il est rappelé à tous les arbitres officiels ou bénévoles qu'ils doivent retourner impérativement leurs rapports au secrétariat du district par mail à l'adresse discipline@oise.fff.fr dès le lendemain de la rencontre.



SPORT



LOISELEUR
PAYSAGE | SPORT | RECYCLAGE

44, rue A. Brand BP 80003
Villiers-Saint-Paul - 60872 RIEUX cedex
Tél. 03 44 71 08 01
www.groupeoiseleur.com

GRUPE LOISELEUR

ALUMINIUM



**VERANDA
RIDEAU**

Ensemble, donnons vie à vos espaces



verandanet
VERANDANET
ROUTE DE NEUILLY SOUS CLERMONT

60290 RANTIGNY
Tél. 03 44 23 87 89
Fax. 03 44 23 87 21
Email: contact@verandanet.fr
www: 06 61 82 28 19

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

Réunion du 12 février 2018

Président : Jean Luc BOURLAND

Présents : Nicolas ALLART – Jean-Baptiste ESPONDE - Mickael GUFFROY

Invités : Claude COQUEMA – Nathalie WANDELS (secrétaire du DOF)

Excusés : Francis BERTRAND - Alain DETAVE - Daniel DUBOIS - Thierry DESESSART

Jean Luc BOURLAND prend la présidence de cette commission et remercie Claude COQUEMA pour le travail accompli pendant de nombreuse saison et pour avoir facilité la transmission des éléments.

Francis BERTRAND et Jean-Baptiste ESPONDE deviennent membres de cette commission.

L'ensemble des membres présents remercient Nathalie WANDELS pour le travail fastidieux de préparation des éléments nécessaires aux prises de décisions lors des séances.

Conformément au statut de l'Arbitrage (articles 8, 41 & 46), la Commission établit un constat intermédiaire des clubs évoluant en compétition du District de l'Oise de Football et en infraction au 1^{er} février 2018 et en dresse la liste qui suit :

D1 : US ESTREES ST DENIS - US FOUQUENIES - US RIBECOURT - USR ST CREPIN IBOUVILLERS

D2 : FC BRENOUILLE – FC ESCHES FOSSEUSE – CS HAUDIVILLERS - US LASSIGNY – US PAILLART

D3 : FC AMBLAINVILLE SANDRICOURT – FC BORANAIS – US MOUY – FC THURY S/S CLERMONT – CERC.A. VENETTE

D4 : US BEUVRAIGNES – US BRASSEUSE – AS COYE LA FORET – SL GOINCOURT – AJ MONTLEVEQUE – FC ST PAUL

D5 : AS AUGER ST VINCENT – AS BRUNVILLERS – FC CHIRY OURSCAMP – FC GEN. A.C.D.R. COMPIEGNE – AS LA CHAPELLE ST PIERRE – AS LA NEUVILLE EN HEZ – ENT.S LE MESNIL THERIBUS – LC LEGLANTIERS – FC MAREUIL SUR OURCQ – AS PEROY GOMBRIES – RC ST OMER EN CHAUSSEE – ES THIERS SUR THEVE – FC VILLERS

La commission informe les clubs cités ci-dessus que ceux-ci seront sans modification en infraction au 15 juin 2018 et en conséquence subiront des sanctions sportives et financières.

Les clubs suivants en situation de forfait général seront également considérés en infraction en cas de reprise lors de la saison 2018/2019 : *AS ELINCOURT – ES PAYS NOYONNAIS – FC TILLE – FC VINEUIL ST FIRMIN*

La Commission prend note de la liste des nouveaux arbitres stagiaires reçus au stage de Ribécourt et ceux du stage Initial ; elle leur souhaite la bienvenue au sein du corps arbitral soit au total 44 arbitres ; elle rappelle à ces nouveaux arbitres ainsi qu'aux clubs concernés que le quota minimum de match d'ici le mois de juin sera au prorata des journées restant à jouer.

La commission prend note de :

- 7 arbitres ayant démissionné
- 62 arbitres n'ayant pas renouvelé leur licence arbitre
- 2 arbitres ayant muté vers d'autres Ligues

- 8 arbitres ayant demandé un congé sabbatique ou médical
- 4 arbitres arrivant d'une autre Ligue

La Commission invite les clubs qui souhaitent connaître le nombre de matchs officiés par leur arbitre par rapport au quota en vigueur pour la saison 2017/2018 à consulter l'application Footclub :

(Compétitions, arbitres désignés, sélectionner l'arbitre, ensuite saisir match du 01/07/2017 à la date du jour et afficher) attention les matchs ou il est affiché RP sont les matchs reportés et ne rentrent pas dans le quota.

La commission est satisfaite des nouvelles dispositions de validation médicale lors de la saison de candidature arbitre qui facilitent les débuts rapides des stagiaires. Seul 3 stagiaires n'ont pas encore validé leur licence. Ces nouveaux arbitres doivent néanmoins prendre leurs dispositions rapidement pour obtenir un rendez-vous afin de passer un électrocardiogramme qui sera demandé pour le renouvellement de leur dossier lors de la saison suivante.

La commission prend connaissance des résultats des tests théoriques transmis par la CDA et constate qu'aucun club ne remplit pour la saison 2017/2018 les conditions liées à l'article 6.1 des règlements particuliers du DOF.

Le prochain examen de candidat à l'arbitrage sera au mois de mai 2018 et nous invitons les clubs à demander rapidement un ou des dossiers pour des futurs arbitres.

La Commission rappelle aux clubs qu'il ne s'agit que d'un état intermédiaire susceptible d'appel auprès de la Commission d'Appel des Affaires Générales (article 8 du Statut de l'Arbitrage).

Le Président
Jean Luc BOURLAND

Le Secrétaire de Séance
Mickaël GUFFROY

Votre concessionnaire, vous invite
**À VENIR DÉCOUVRIR ET ESSAYER
TOUS LES MODÈLES DE LA GAMME**

RENAULT
La vie, avec passion

VOTRE VOITURE,
NOS SERVICES

Et plus de 100 véhicules d'occasion disponible

- > Service commercial
du lundi au vendredi de 8h00-12h30 / 13h30-19h00
et le samedi : 8H30 - 12H30 et 13H30 - 19H00
Véhicules neufs RENAULT / DACIA / occasion toutes marques contrôlés et garantis
- > Service après-vente et pièces de rechange
du lundi au vendredi de 8h00-12h00 / 14h00-17h30

GUEUDET.fr
AUTOMOBILE

RENAULT CLERMONT
1 avenue des Déportés - Tél. : 03 44 50 82 00

FOOT-MAX
6-9 ans

170€
STAGE
1 SEMAINE

**FOOT-MAX
ACADEMY**

RÉSERVATION AU
03 44 25 33 94

**LA FOOT-MAX ACADEMY,
C'EST UN STAGE DE FOOT
100% PLAISIR !**

Pendant les vacances scolaires :

- Session de 5 jours
- Repas compris (déjeuner + goûter)
- Entraînements et matchs
- Perfectionnement techniques et tactiques
- Encadrement viable et sécurisé
- Vestiaires, espace privatif

**OFFREZ À VOTRE ENFANT
UN STAGE** **100% PLAISIR
CONVIVIAL
FOOT**
**PENDANT LES VACANCES
SCOLAIRES**

Rue Marie Curie - 60740 SAINT-MAXIMIN | Contacts : foot-max.fr - contact60@foot-max.fr

Un stage de foot passionnant qui marquera vos enfants avec du foot, une sortie le mercredi telle que la visite d'un stade ou encore du paintball...

Le stage commence à 9h30
 fin de journée prévue pour 16h30
 Tous les repas sont confectionnés par notre traiteur
 Avec des produits frais et de saisons

PROCHAIN STAGE :
DU 26/02 AU
02/03

**100% PLAISIR
 CONVIVIAL
 FOOT**

**OFFRER A VOTRE
 ENFANT UN STAGE
 PENDANT LES
 VACANCES
 SCOLAIRES LE
 FOOT MAX
 ACADEMY C'EST UN
 STAGE DE FOOT
 100% PLAISIR !**

FOOT-MAX

Rue Marie curie-60740
 SAINT-MAXIMIN

[Contact60@foot-max.fr](mailto:contact60@foot-max.fr)